

## Recommandations nationales sur la détection précoce et sur la gestion des infections respiratoires émergentes, y compris l'influenza aviaire H5N1

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) continue à surveiller la situation de l'influenza aviaire à l'échelle mondiale et elle transmettra des recommandations et des renseignements aux provinces et aux territoires dès qu'elle disposera de nouveaux renseignements officiels.

En plus de poursuivre la surveillance accrue des maladies respiratoires sévères (MRS) et des syndromes grippaux (SG) sévères\* dans les hôpitaux d'après le protocole national sur les MRS, on présente ci-après les recommandations à l'intention des autorités de santé publique des provinces et territoires. On conseille aux autorités locales de santé publique de consulter les recommandations spécifiques aux provinces et territoires.

### Recommandations pour les autorités et les laboratoires PT de santé publique

#### PENSER

*Être vigilant et souligner la nécessité de se montrer vigilant*

- Rappeler aux fournisseurs de soins de santé publique des premières lignes la nécessité d'une vigilance accrue en vue d'une surveillance, d'une reconnaissance, d'une communication et d'une enquête rapide des patients souffrant d'une MRS et/ou d'un SG sévère (voir le document : « Dépistage du virus H5N1 »).

*Gérer les cas et les contacts dans la collectivité*

- Évaluer les risques (déterminer la gravité de la maladie, la nature de l'exposition, les connaissances actuelles sur la transmissibilité et la période d'incubation de l'influenza aviaire).
- Tant qu'il n'a pas été établi qu'il ne s'agit pas d'influenza, tenir compte des recommandations nationales qui figurent dans l'annexe sur les mesures en matière de santé publique du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza, d'après la phase actuelle de pandémie mondiale (voir le document : « H5N1 recommandations de mesures de santé »).
- D'après l'évaluation des risques et les recommandations nationales et/ou PT, mettre en œuvre la stratégie de gestion des cas et des contacts qu'on juge adéquate dans la situation qui prévaut.

#### DIRE

*Communiquer avec le laboratoire*

- Communiquer sans tarder avec le laboratoire correspondant dans le cas de toute infection soupçonnée par le virus de l'influenza aviaire humaine.

*Signaler les résultats de la surveillance à l'ASPC, notamment :*

- MRS pas encore diagnostiquée (PED) dans la collectivité présentant des antécédents d'exposition importants (voir le document : « Dépistage du virus H5N1 »).
- MRS PED dans les hôpitaux : d'après le protocole national sur les MRS pendant la période d'alerte des MRS ([http://www.phac-aspc.gc.ca/eri-ire/pdf/02-Protocol-de-surveillance-MRS\\_f.pdf](http://www.phac-aspc.gc.ca/eri-ire/pdf/02-Protocol-de-surveillance-MRS_f.pdf))

#### TESTER

- Tous les résultats positifs quant à l'influenza découlant d'un cas d'une MRS PED et les antécédents importants d'exposition. On doit envoyer les spécimens immédiatement au LNM en vue d'une confirmation et d'une caractérisation de la souche; ne pas mettre en lots.
- Se reporter aux recommandations spécifiques pour les laboratoires (voir le document : « Lignes directrices de laboratoire pour nouvelles infections d'influenza »).

**Remarque :** Les autorités peuvent décider, d'après leur propre évaluation des risques et leur expérience, d'accroître la sensibilité de la surveillance (autrement dit en augmentant la période d'évaluation de l'exposition, en rehaussant la région géographique d'une zone de risque perçu ou en accroissant la sensibilité de la surveillance de la maladie afin d'inclure les symptômes plus légers ou atypiques. Toutefois, dans le but de permettre un signalement à l'échelle nationale, on décrit les normes minimales pour la communication des résultats de la surveillance).

\* **Symptôme grippal (SG) :** Pour la population en général (définition nationale de cas dans *Surveillance de l'influenza*), le SG comprend l'apparition soudaine d'une maladie respiratoire avec fièvre et toux accompagnée d'un ou de plusieurs des symptômes suivants : mal de gorge, arthralgie, myalgie ou prostration pouvant être attribuable au virus de l'influenza. Chez les enfants de moins de 5 ans, des symptômes gastrointestinaux peuvent également se manifester. Chez les patients de moins de 5 ans ou de plus de 65 ans, il est possible que la fièvre ne soit pas très importante.

**SG sévère :** En plus des symptômes de SG cités ci-dessus, le SG sévère peut comprendre des complications comme la pneumonie, le syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA), l'encéphalite et d'autres complications sévères mettant la vie en danger.